

GAT BIKE CHALLENGE– 1ère EDITION 2022

REGLEMENT GENERAL

1. Caractéristiques

GAT BIKE CHALLENGE est une manifestation cycliste de masse organisée par l'amicale de GAT ASSURANCES. Elle comprend :

- Une course cycliste sur route d'environ 65km ouverte :
 - o aux coureurs Juniors, Espoirs et Seniors Hommes licenciés auprès de la Fédération Tunisienne de Cyclisme (FTC).
 - o aux coureurs non licenciés hommes âgés de 18 ans et plus (course open)
 - o Seuls les vélos de course sur route sont autorisés pour cette course
- Une course cycliste sur route d'environ 45km ouverte
 - o aux coureurs Cadets, Masters Hommes licenciés auprès de la Fédération Tunisienne de Cyclisme (FTC).
 - o aux coureurs Femmes licenciés âgées de 16 ans et plus auprès de la Fédération Tunisienne de Cyclisme (FTC).
 - o Aux coureurs hommes et femmes non licenciés âgés de 16 ans et plus
 - o Seuls les vélos de course sur route sont autorisés pour cette course
- La «**CYCLO-SPORTIVE**» course cycliste de 25 km environ ouverte aux coureurs non licenciés hommes et femmes. Tous les types de vélos sont autorisés pour cette course sauf les vélos électriques.

Il y aura également un circuit pour enfants avec des obstacles, des plots etc. afin d'apprendre aux enfant âgés de 6 à 12 ans à conduire des vélos. L'enfant doit être obligatoirement accompagné par un adulte.

La manifestation est organisée sous l'égide de la FTC.

2. Sécurité

Chaque participant devra se conformer au code de la route et sera seul responsable de tout manquement éventuel à ses règles. Les véhicules officiels ouvriront la route. Les carrefours principaux seront tenus par des signaleurs agréés. L'assistance médicale sera assurée.

Nous vous demandons une prudence toute particulière dans les descentes des cols qui restent partiellement ouverts à la circulation. Seuls les véhicules de l'organisation de l'événement et les véhicules de secours sont autorisés à circuler sur les parcours (suiveurs, balais et dépannage).

Chaque participant doit commencer et terminer son épreuve en passant sous l'arche d'arrivée et sur les tapis, ceci afin de garantir le suivi des arrivées pour les organisateurs.

3. Obligations

- Remplir le bulletin d'inscription et attester être en bonne santé et apte à pratiquer le sport cycliste.
- Présenter le pass vaccinal lors du retrait du dossard
- Porter un casque rigide dès le contrôle de départ et tout au long de l'épreuve.



- Porter au dos les dossards fournis par les organisateurs
- être âgé de 16 ans au moins pour la «CYCLO-SPORTIVE».

الاستاذة عابد شويبة
عبد الشهاب بادانزة
المحكمة الابتدائية بباربانة

4. Infos Assurances

Un dispositif d'encadrement et de secours est mis en place selon chaque parcours. Une assurance responsabilité civile a été souscrite. Cette assurance garantit l'organisateur contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile délictuelle et quasi délictuelle pouvant lui incomber en sa qualité d'organisateur de l'évènement sportif, en raison des dommages corporels et matériels causés uniquement aux participants, aux officiels et aux bénévoles à la suite d'accident engageant sa responsabilité dans l'exercice de son activité. Cette assurance ne prend effet que sur l'itinéraire officiel et pendant la durée de l'épreuve pour les participants régulièrement inscrits et contrôlés au départ et à l'arrivée. Cette assurance ne prend pas en charge les dommages matériels ; chaque participant est responsable de ses dommages. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé, en cas de vol, de détérioration du matériel ou d'équipement pendant la durée de l'épreuve. Les épreuves et tracés définis peuvent être modifiés, neutralisés voire annulés, sans préavis et préjudice d'aucune sorte, par le seul directeur de l'épreuve.

Les comportements anti-sportifs, les non-respects du règlement, du code de la route, des parcours balisés ou de la sécurité d'une manière générale sont passibles d'exclusion. De même, le personnel médical est habilité à suspendre ou faire évacuer, tout participant, prenant des risques pouvant nuire à sa santé, à sa vie ou à celle des autres.

5. Contrôles

Les commissaires veilleront au respect du règlement.

6. Respect de l'environnement

Les personnes ne respectant pas l'environnement durant la course (papier ou emballage jetés sur la voie publique) seront disqualifiés.

7. Acceptation du règlement

Le présent règlement déposé chez Maître Aida Aouina huissier notaire à Tunis est considéré comme accepté dès l'inscription. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier pour des raisons de sécurité ou de forces majeures.

8. L'inscription

Par internet sur ([site www.gatbike.tn](http://www.gatbike.tn))

L'engagement est ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Le montant de l'engagement est de 10 DT par participant

Votre inscription entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute inscription sera définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement (sauf cas particuliers).

Tout participant s'engage à communiquer les données exactes relatives à son identité et à sa date de naissance lors de l'inscription.

Le jour de l'épreuve tout participant doit être muni d'une pièce d'identité.

9. Droits à l'image

Chaque participant autorise expressément les organisateurs de GAT BIKE CHALLENGE ainsi que les ayants droits tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes et audio-visuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de la manifestation cycliste. Cela, sur les réseaux sociaux, sur tous les supports y compris promotionnels et publicitaires et les livres dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

10. Conditions d'accessibilité aux épreuves

Les épreuves sont ouvertes à tous les cyclistes, licenciés ou non conformément à l'article 1.

Attention: pas d'inscription et pas de remise de dossard le jour de l'épreuve.

11. Condition d'annulation

Pour toute demande de remboursement liée à l'impossibilité de participer à l'évènement, une demande écrite devra être rédigée par le participant à l'adresse mail gatbikechallenge@gat.com.tn. Un remboursement peut-être demandé uniquement dans le cas d'un problème médical certifié et signalé à plus de 7 jours de l'épreuve.

L'organisation ne peut être tenue pour responsable d'une annulation d'épreuve liée à un évènement extérieur et imprévisible. Cas d'annulation de la manifestation par les pouvoirs publics pour cause de crise sanitaire : le participant aura le choix entre le report de son inscription sur l'année suivante ou le remboursement du montant total de son inscription (hors frais éventuels d'inscription en ligne). Cas d'annulation par le participant pour cause de cas covid avéré : le participant pourra prétendre au remboursement de son inscription sur présentation d'un justificatif médical et uniquement à plus de 8 jours de l'épreuve. Aucun remboursement possible la dernière semaine précédant son épreuve.

12. Sécurité et environnement

La circulation automobile n'étant pas totalement interrompue sur l'ensemble du parcours le 15/05/2022, chaque participant doit respecter le code de la route. En cas d'infraction à celui-ci, le concurrent sera le seul responsable des accidents dont il serait l'auteur ou la victime. Le port du casque homologué est obligatoire sur tous les circuits.

Les Vélos à Assistance Electriques ne sont pas autorisés.

Chaque participant est autorisé à emporter avec lui des vivres de ravitaillement. Une fois utilisés, leurs déchets restants devront être obligatoirement déposés dans une poubelle. Tout participant refusant cette procédure sera immédiatement disqualifié de l'épreuve.

13. Horaires et lieux de retrait des dossards

Les dossards sont à retirer à partir du Dimanche 08 Mai jusqu'au samedi 14 Mai de 08h30 à 19h au :

Siège de GAT ASSURANCES sis au 92- 94 avenue Hédi Chaker 1002 – Tunis

Succursale de Sousse sise au Boulevard Mohamed Maarouf immeuble Cheniti – Sousse



Agence Aymen ALLAOUI GAT ASSURANCES: 6, rue Mongi Bali – bab bhar- 3000 Sfax

الاستاذة عاتقة عويطة
عادل الاستاذ بشار
المحكمة الابتدائية بئر باجة

14. Lieux de départs des épreuves

Amphithéâtre de la Cité romaine Oudhna (<https://goo.gl/maps/yWS55YYuMj9yfc8K7>)

15. Horaires de départs des épreuves - Barrière horaire

- Départ à 9h00 pour la course de 65 km – 9h15 pour la course de 45 km -9h30 pour la CYCLO-SPORTIVE
- Barrières horaires : 65 KM 3H30 - 45 KM 2H30 - CYCLO-SPORTIVE 2H00

16. Classements des épreuves cyclistes

- Classements scratch (course open) par sexe est effectué pour les 3 courses et uniquement pour les coureurs non licenciés,
- classements par catégorie d'âge et par sexe pour les courses de 65 KM et 45 KM seulement pour les coureurs licenciés
- Classement par catégorie d'âge pour les masters pour la course de 45 km

Les catégories d'âges sont les suivantes :

- cadets : nés en 2006 ET 2007
- juniors : nés en 2004 et 2005
- espoirs : nés entre 2003 et 2000
- séniors : nés entre 1993 et 1999
- Masters 1 : nés entre 1983 et 1992
- Masters 2 : nés entre 1973 et 1982
- Masters 3 : nés en 1972 et avant

L'âge pris en compte est celui du millésime de l'année.

17. Les prix :

Des prix en numéraire et en nature seront distribués aux vainqueurs des différentes courses

COURSE	PRIX
COURSE 65 km	Aux 3 premiers Hommes non licenciés au classement Scratch Aux 3 premiers Juniors hommes licenciés ¹ Aux 3 premiers Espoirs/Seniors Hommes licenciés ¹ KOM (King Of Mountain) pour le meilleur grimpeur licenciés KOM (King Of Mountain) pour le meilleur grimpeur non licenciés
COURSE 45 km	Aux 3 premières Femmes non licenciés au classement Scratch Aux 3 premiers Hommes non licenciés au classement Scratch Aux 3 Premiers Cadets Hommes licenciés ¹ Aux 3 premières Femmes cadets/juniors licenciés ¹ Aux 3 premières femmes séniors licenciés ¹ Au 1er Master 1 Hommes Au 1er Master 2 Hommes Au 1er Master 3 Hommes
COURSE CYCLO-SPORTIVE	Aux 3 premières Femmes au classement Scratch Aux 3 premiers Hommes au classement Scratch

¹ Si au moins 6 participants sont inscrits à la course. A défaut, le prix sera accordé uniquement au 1^{er} de la course

Des Prix en nature seront distribués aux Masters et pour la course CYCLO-SPORTIVE

Des Prix en numéraire seront distribués pour le reste des courses

Un trophée sera accordé à la meilleure équipe (coureurs licenciés)

Des médailles seront distribuées à tous les finishers.






الاستاذة عائدة عويطة
عبد السلام بدائرة
المحكمة الابتدائية بباربانه

ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL GAT BIKE CHALLENGE 2022
LISTE DES PRIX

Epreuve	Catégorie		Classement	Prix en DT
65km	Licenciés	Hommes	Seniors/Espoirs	1er 1 000
			2ème 750	
			3ème 500	
		Juniors	1er 750	
			2ème 500	
			3ème 250	
	KOM			500
	Non Licenciés	Hommes		1er 1 000
		2ème 750		
		3ème 500		
KOM 500				
45km	Licenciés	Hommes	Cadets	1er 750
			2ème 500	
			3ème 250	
		Femmes	Seniors/Espoirs	1er 1 000
			2ème 750	
			3ème 500	
			Juniors/Cadets	1er 750
			2ème 500	
			3ème 250	
	Non Licenciés	Hommes		1er 1 000
		2ème 750		
		3ème 500		
		Femmes		1er 1 000
		2ème 750		
3ème 500				
Hommes		Masters 1	1er Montre connectée	
		Masters 2	1er Montre connectée	
		Masters 3	1er Montre connectée	
25km	Hommes		1er Montre connectée	
	2ème Bon d'achat 500 DT			
	3ème Bon d'achat 300 DT			
	Femmes		1er Montre connectée	
	2ème Bon d'achat 500 DT			
	3ème Bon d'achat 300 DT			



Handwritten signature